COMMUNE DE NEUBOIS 67220

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 FEVRIER 2021 à 20 H 00 A LA SALLE POLYVALENTE

Sous la présidence de Mme UHLERICH Marie Odile, Maire

Etaient présents : Mmes, Mrs DIGEL Fabien, MARCOT Estelle, BLAS Jean-Luc, BENOIT Sandrine, COLLIN Jean-Marc, BLUNTZER Sylvie, MARTIN Joël, WIRTH Benoît, KAETZEL Michel, MERTZ Anne, GROSSIORD Evelyne, MOSSER Geoffroy, THIRION Romuald.

Absente excusée: Mme ALISON Frédérique qui donne procuration à M. MOSSER Geoffrey

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 4.12.2020
- 2) Compte Administratif 2020 et Compte de Gestion 2020
- 3) Affectation du résultat 2020
- 4) Acquisition d'un véhicule communal
- 5) Aménagement du cimetière : clôture et accès
- 6) Mairie: remplacement des volets
- 7) Foyer St Materne : remplacement de deux portes
- 8) Voirie: intégration dans le domaine public
- 9) Divers

En préambule, Mme le Maire annonce que la classe de CE2-CM1 est fermée jusqu'à Jeudi 18/2, en raison d'un cas de Covid. Quarante-huit cas contact auraient été dénombrés (bus, école, périscolaire). Une nouvelle décision de l'Agence Régionale de la Santé est attendue pour le lundi 15/2 au vu du résultat des tests effectués.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 4.12.2020

Le procès-verbal ne soulève aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2) Compte Administratif 2020 et Compte de Gestion 2020

Mme le Maire présente en détail le compte administratif 2020. Quarante-cinq mille euros ont été prévus en investissement sous la forme de restes à réaliser afin de pouvoir payer des dépenses engagées en 2020 avant le vote du Budget 2021. Elle indique que le grand livre qui retrace chaque dépense et chaque recette par compte peut être consulté en mairie.

Puis elle se retire et les comptes sont vérifiés sous la présidence de M. DIGEL Fabien, 1er Adjoint et approuvés par 14 voix pour.

	INVEST.	FONCT	SOLDE
RECETTES			
PREVISION	572 400,00 €	597 500,00 €	
TITRES EMIS	338 128,45 €	409 783,70 €	
DEPENSES			
PREVISIONS	572 400,00 €	597 500,00 €	
MANDATS EMIS	328 888,48 €	360 066,15 €	
RESULTAT	9 239,97 €	49 717,55 €	58 957,52 €
RESULTAT REPORTE	84 368,00 €	230 145,92 €	314 513,92 €
RESULTAT INV CUMULE	93 607,97 €	·	·
RESTES A REALISER	- 45 000,00 €		- 45 000,00 €
PART AFFECTE EN INVES.			·
RESULTAT	48 607,97 €	279 863,47 €	328 471,44 €

Les conseillers municipaux approuvent également le compte de gestion établi par le Comptable du Trésor.

Adopté à l'unanimité

3) Affectation du résultat 2020

Le Conseil Municipal, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 constate que le compte administratif présente :

Résultat de global 328 471.44 €

Et décide d'affecter ce résultat comme suit :

Recettes d'investissement 48 607.97 € Recettes de fonctionnement 279 863.47 €

Adopté à l'unanimité

4) Acquisition d'un véhicule communal

Mme le Maire explique que le véhicule communal a 16 ans et plus de 100000 Kms, le contrôle technique est prévu en mars prochain. Des réparations sont à prévoir. Il y a lieu de le remplacer.

Une consultation a été faite auprès de plusieurs concessionnaires en tenant compte des besoins exprimés par l'agent communal. Il en ressort que le Citroën Berlingo répondrait à la demande de la Commune (prise électrique à l'arrière, bas de caisse renforcé, attache caravane, équipement de sécurité, galerie de toit, boîte automatique) pour un prix de 20 474 € TTC. Ce prix sera encore négocié. La Commission des Finances a pour sa part validé cet achat pour un montant maximum de 25 000 €. Les conseillers valident à l'unanimité le principe de l'achat d'un nouveau véhicule et son inscription au budget 2021.

5) Aménagement du cimetière : clôture et accès

Mme le Maire rappelle que la Commission Voirie, Bâtiments et Cimetière a examiné les devis concernant la mise en place d'une clôture, d'un portail et d'un nouvel accès pour le cimetière le 9 février dernier et a approuvé l'enlèvement des tuyas, broyage, rognage des souches, enlèvement lierre et couche de finition en broyat par la Ste Wirth Paysage pour un montant $4.780 \in TTC$. A noter que dans le cadre des directives environnementales, il est interdit de couper et tailler des haies du 1^{er} avril au 31 juillet de l'année en cours. Ces travaux seront faits avant la fin mars.

Clôture et portail

Plusieurs devis sont attendus pour la clôture et le portail.

Les entreprises consultées sont Ferronnerie BLEC et Ferronnerie RINNERT.

Après en avoir discuté, le choix sera opéré lorsque tous les devis seront disponibles, tant en corten qu'en alu thermolaqué. L'entretien de la clôture devra également être pris en compte.

La proposition d'alterner ferronnerie avec des gabions et des plantes vertes a reçu un avis favorable des conseillers.

• Création d'un nouvel accès par le haut.

Celui-ci facilitera les interventions au cimetière tant pour les besoins des professionnels (pompes funèbres, pose des pierres tombales, mais aussi la Commune pour l'entretien des espaces verts). La Commission a retenu l'entreprise HAAS moins-disante mais très qualifiée pour ce type de travaux d'un montant de 3.400 € TTC.

Le devenir du « Dotehiesel » est également évoqué. Autrefois le fossoyeur y entreposait son matériel. Une cariole s'y trouve encore, la porte est verrouillée. Elle ne gène pas l'aménagement. Une réflexion est à mener.

L'inscription de la dépense budgétaire de 65 000 € proposée en Commission Finances est entérinée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

6) Mairie: remplacement des volets

La mairie est dotée de 18 paires de volets. Neuf paires ont été poncées et repeintes, ce qui représente deux façades. Les neuf autres paires sont trop abimées pour être réparées. Un devis a été demandé à la Menuiserie MARTIN pour des volets en aluminium et en bois. D'autres devis seront demandés et le choix sera fait lors d'une nouvelle réunion de la Commission Bâtiments.

Le conseil municipal, donne son aval pour le remplacement des volets et l'inscription au budget.

Adopté à l'unanimité

7) Foyer St Materne : remplacement de deux portes

La porte côté route et une des portes du sous-sol sont dans un état de vétusté avancée. La Menuiserie MARTIN a établi un devis pour 8.300 € TTC.

Cinq paires de volets seraient également à remplacer. Les membres de la Commission ont débattu du choix du matériau pour les volets, l'aluminium présentant l'avantage de ne pas nécessiter d'entretien régulier, quant au bois de bonne qualité, il reste un matériau noble. Plusieurs entreprises seront sollicitées pour établir un devis. La commission effectuera le choix lors d'une prochaine réunion.

Le Conseil Municipal approuve ces travaux et leur inscription au budget 2021. Adopté à l'unanimité

8) Voirie : intégration dans le domaine public

Plusieurs parcelles formant la voirie font encore partie du domaine privé de la Commune. Il s'agit de les intégrer dans le domaine public.

Le conseil municipal après en avoir délibéré.

- Approuve le classement des parcelles Section 20 n°84,91,304,201,203,330, et 334 dans le domaine public.
- Charge Mme le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès du Juge du livre foncier.

Approuvé à l'unanimité

9) Divers

<u>Salle Polyvalente et Club-house</u>: la mise en place d'une caution a été refusée par la Trésorerie de Sélestat. Elle ne peut être instaurée pour un seul gardiennage de chèques. Les locataires devront présenter une attestation d'assurance. Le conseil prend note de cette décision. Un bilan sera fait après quelques temps de location.

Ecole

Une classe doit être fermée pour la rentrée 2021-2022, cette fermeture était déjà prévue pour 2020-2021 mais avait été suspendue en raison de la Covid. Mme WANNER Frédérique directrice, en a informé le conseil d'école. Huit enfants de Neubois et trois de Dieffenbach feront leur rentrée en septembre.

Journées citoyennes: Il s'agira de repeindre les lampadaires de la rue principale, de nettoyer les fontaines et préparer le fleurissement. Les dates retenues sont le 17 avril 2021 et le 15 mai 2021

Fleurissement : la Commission se réunira le 19 février à 19 h 30 au Foyer St Materne.

Conseil Municipal: la prochaine réunion se tiendra le 26 mars 2021.

Fontaine rue du Frankenbourg : la manœuvre du débit de la fontaine se fait chez un particulier. Cette source alimente la fontaine près de chez Mme BENOIT Mariette mais également celle en face de M. ZIESSEL René et celle chez M. BENOIT Hubert.

Déneigement : M. ARNOLD Jean-Pierre demande que sa montée soit déneigée. Cette partie sera rajoutée à celles qui seront faites par M. WAGENTRUTZ Tristan puisqu'elle fait partie du domaine public. A noter tout de même qu'elle présente une certaine dangerosité pour un engin de déneigement.

<u>Voirie</u>: Mme le Maire a constaté que plusieurs rues (St Materne, Eglise et Hirondelles) présentent des fissures et sont abimées par le gel.

Suivent les signatures de tous les membres présents

Neubois le

Mme le Maire

19 FEV. 7071

Les Membres

Marie Odile UHLERICH